



MAIRIE LES BARILS

Les Barils, le vendredi 21 décembre 2018

Le Maire,
Aux habitants

Objet : Cahier de doléances

Madame, Monsieur,

Suite à la proposition de l'Association des Maires Ruraux de l'Eure, à laquelle j'ai adhéré dès mon élection, j'ai décidé de mettre à votre disposition en mairie un cahier de doléances.

Ce cahier dans lequel vous pouvez consigner toutes vos remarques et demandes concernant votre vie quotidienne sera transmis directement à l'AMR qui en fera une synthèse, qui sera envoyée par la suite aux services du Premier Ministre.

Trop souvent délaissées depuis des décennies, alors que des millions de français y vivent, les communes rurales semblent être, par la force des choses, enfin regardées autrement. Aussi, je ne peux que vous inciter à vous exprimer librement dans ce cahier. La Mairie étant fermée pendant les fêtes de fin d'année vous pourrez écrire vos doléances dès le 8 janvier. Pour le moment 3000 communes ont mis ce dispositif en place ; ce n'est qu'un début avant un débat de 3 mois en 2019 portant sur les thématiques propres aux territoires ruraux.

En attendant, je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

Bien cordialement,

Le Maire,
Philippe OBADIA

Mairie Les Barils – 3, Rue de Verneuil -27130 Les Barils



02.32.60.21.90 - Permanences : mardi de 14 h à 18 h 30 & vendredi de 17h00 à 19h00
Courriel : mairielesbarils@orange.fr